

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	3
INTRODUCTION	6
01 LE CADRE INSTITUTIONNEL BELGE.....	7
1 Droits de l'homme et la démocratie	7
2 Séparation des pouvoirs	7
3 Monarchie constitutionnelle.....	8
4 Démocratie représentative et parlementaire.....	8
02 LES NIVEAUX DE POUVOIR EN BELGIQUE	9
1.1 État fédéral belge.....	9
1.2 Parlement.....	10
Sénat.....	10
Chambre des représentants.....	11
Renouvellement extraordinaire des Chambres	12
Textes légaux et réglementaires	12
1.3 Gouvernement.....	12
1.4 Compétences.....	12
2 Régions	13
2.1 Parlements.....	13
2.2 Gouvernements.....	14
2.3 Textes légaux et réglementaires	14
2.4 Compétences.....	14
2.5 Régions linguistiques.....	16
3 Communautés.....	16
3.1 Parlements.....	16
3.2 Gouvernements.....	17
3.3 Textes légaux et réglementaires	17
3.4 Compétences.....	17
3.5 Régime particulier de Bruxelles.....	18
3.6 Accords de coopération (État, Régions et Communautés).....	19
4 Provinces	19
4.1 Compétences.....	20
4.2 Conseil provincial.....	20
4.3 Collège provincial.....	21
4.4 Gouverneur.....	21
5 Communes.....	21
5.1 Conseil communal	22
5.2 Collège communal	22
5.3 Bourgmestre	22
5.4 CPAS.....	23
03 LES INSTITUTIONS EUROPEENNES	24
1.1 Parlement européen	24
1.2 Conseil de l'Union européenne.....	26
1.3 Commission européenne	27
1.4 Conseil européen	27
1.5 Cour de Justice européenne.....	28
1.6 Cour des Comptes européenne	28
1.7 Organes financiers.....	28
Banque centrale européenne (BCE)	28
Banque européenne d'investissement (BEI)	28
Fonds européen d'investissement (FEI)	28
1.8 Organes consultatifs.....	29
Comité économique et social européen (CESE)	29
Comité européen des régions.....	29
1.9 Médiateur européen.....	29
04 LES PARTIS POLITIQUES	30
1.1 Qu'est-ce qu'un parti politique ?	30
1.2 Fonctionnement des partis politiques	30

1.3	Financement des partis politiques	31
05	LES ELECTIONS	32
1	Généralités.....	32
1.1	Suffrage universel.....	32
1.2	Droit de vote	32
1.3	Vote obligatoire	32
1.4	Différents types d'élections	33
1.5	Calendrier des élections	34
2	Conditions pour être candidat	34
2.1	Conditions d'âge.....	34
2.2	Conditions de nationalité	35
2.3	Conditions de résidence.....	35
2.4	Autres conditions	35
	Pas de déchéance du droit de vote	35
	Incompatibilités juridiques	35
	Répartition équilibrée des hommes et des femmes sur les listes électorales.....	35
	Pas candidat dans deux pays en même temps	36
2.5	Effectifs et suppléants	36
3	Conditions pour être électeur.....	36
3.1	Droit de vote des belges/européens établis en Belgique.....	36
3.2	Droit de vote des étrangers	37
	Conditions.....	37
	Inscription sur les listes d'électeurs (une inscription par personne).....	38
3.3	Suspension du droit de vote.....	38
3.4	Déchéance définitive du droit de vote.....	39
3.5	Vote par procuration	39
	Dans différents cas	39
	Qui peut-être mandataire (porteur d'une procuration) ?.....	40
4	Organisation du scrutin	40
4.1	Liste des électeurs.....	40
	Attribution du Collège	40
	Recours	40
4.2	Convocation des électeurs.....	41
4.3	Tenue des bureaux de vote	41
	Voter : où et quand ?	41
	Composition du bureau de vote	42
4.4	Opération de vote	42
	Vote papier	42
	Vote électronique ou vote automatisé	43
	Vote électronique avec preuve papier	43
	Secret du vote.....	44
4.5	Manière de voter	44
	Votes valides.....	44
	Votes non valides (ou votes nuls).....	45
4.6	Dépouillement du scrutin	46
4.7	Représentation proportionnelle et coalition	47
4.8	Majorité et opposition	47
06	LA CONSULTATION POPULAIRE.....	48
1	Au niveau régional.....	48
1.1	Conditions.....	48
	Soutien de l'initiative.....	48
	Personnes consultées.....	48
	Matières.....	48
	Fréquence	49
1.2	Modalités	49
	Formulaire	49
	Examen de la demande par le Parlement wallon	49
	Examen de la demande par la Cour constitutionnelle	50
1.3	Organisation de la consultation	50
1.4	Dépouillement.....	50
2	Au niveau communal et provincial.....	50
2.1	Conditions.....	51
	Soutien de l'initiative.....	51
	Personnes consultées.....	51
	Matières.....	51

